

*La Chine e(s)t le monde : essai sur la sino-mondialisation*, de  
Sophie Boisseau du Rocher et Emmanuel Dubois de Prisque,  
Paris, Odile Jacob, 2019, 296 p.

Maxime Leblond

Volume 40, Number 1, 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1075750ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1075750ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Leblond, M. (2021). Review of [*La Chine e(s)t le monde : essai sur la sino-mondialisation*, de Sophie Boisseau du Rocher et Emmanuel Dubois de Prisque, Paris, Odile Jacob, 2019, 296 p.] *Politique et Sociétés*, 40(1), 199–201.  
<https://doi.org/10.7202/1075750ar>

François Hourmant clôture cette troisième partie en discutant du « nouvel ordre corporel » qui a fini de prendre ses aises « depuis la décennie 2000 » avec la presse *people*. Autrement dit, on assiste à une décomplexification du corps dans les interactions politique et médiatique. Cette médiatisation du corps n'est plus exclusive au corps féminin, elle est un terrain fertile pour les hommes politiques. Ce modelage du corps peut renseigner sur les capacités humaines d'une personnalité politique (la perte de poids de François Hollande) ou peut être utilisé par les magazines *people* en vue de « transgresser ». En fait, le corps ou cette corporité renseigne sur les « traits de personnalités » et l'expressivité des hommes ou des femmes politiques.

Pierre Leroux, Mireille Lalancette et François Hourmant concluent l'ouvrage en discutant de la notion de « peopolisation » politique, des trois transformations des conditions d'accès au champ politique et du rôle de la célébrité.

*Selfies et stars : Politique et culture de la célébrité en France et en Amérique du Nord* est une lecture agréable, enrichissante et intéressante. Elle s'adresse à tous publics, au milieu universitaire, aux personnes intéressées par le marketing politique, même s'il faut reconnaître qu'il y a des parties ou des chapitres d'érudition. La richesse de l'ouvrage peut s'accompagner, pour certains, d'une lecture longue et éreintante devant l'épaisseur ou la densité des informations. Au sujet du contenu, cet ouvrage est pertinent car c'est une étude comparative et approfondie d'un thème, celui de la célébrité politique, peu documenté scientifiquement, surtout dans les milieux de recherche francophones. La richesse de son analyse documentaire plaide en sa faveur en faisant de cet ouvrage une étude majeure pour tout lecteur qui aimerait comprendre la médiatisation politique actuelle et contemporaine.

Boni Guy-Roland Kadio  
rolby22@hotmail.com

***La Chine e(s)t le monde: essai sur la sino-mondialisation***, de Sophie Boisseau du Rocher et Emmanuel Dubois de Prisque, Paris, Odile Jacob, 2019, 296 p.

L'affirmation de la Chine sur la scène mondiale semble davantage s'appuyer sur l'agressivité sous la gouverne du président Xi Jinping, le conflit en mer de Chine méridionale et la saga Huawei au Canada faisant cas de figure à cet égard. C'est dans ce contexte de résurgence robuste de la puissance chinoise et des soubresauts corollaires de l'ordre international libéral que Sophie Boisseau du Rocher et Emmanuel Dubois de Prisque, respectivement ancienne professeure à l'Institut de sciences politiques, à l'Institut des hautes études de défense nationale et au Collège interarmées de défense, et chercheur associé à l'Institut Thomas-More, ont fait paraître leur plus récent ouvrage, *La Chine e(s)t le Monde: Essai sur la sino-mondialisation*. Les auteurs tentent de comprendre les décisions et les perceptions de l'empire du Milieu dans une pluralité de domaines d'action afin d'anticiper les tenants d'une gouvernance mondiale largement sinisée. En outre, ils lancent par cet ouvrage un appel à la vigilance pour les États occidentaux ayant construit l'ordre international libéral d'après-guerre.

Afin de démontrer leur propos, les auteurs abordent au fil des chapitres une multiplicité de sujets portant sur le rapport de la Chine avec 1) son histoire; 2) son ouverture mondiale; 3) l'économie; 4) la vérité; 5) le droit international; 6) les normes internationales; 7) la militarisation; 8) la surveillance; 9) son attrait pour le monde; 10) ainsi qu'avec le *soft power*, qu'il est cependant possible de regrouper sous des argumentaires économique, normatif et coercitif. Tout d'abord, malgré l'apparence internationaliste des nouvelles routes de la soie *Belt and Road Initiative*, il est possible de constater que la Chine use d'une forme de prédation économique dans une approche pouvant s'apparenter au mercantilisme afin de s'arroger les ressources de ses partenaires, d'exporter plusieurs de ses

travailleurs et d'offrir des contrats lucratifs à ses entreprises nationales. Avec des projets inadaptés aux besoins locaux, mais adaptés aux siens, la Chine chercherait donc à établir un lien de dépendance économique avec le Sud et à assurer une croissance économique domestique permettant de consolider le pouvoir du Parti.

Par ailleurs, les auteurs étudient la relation de la Chine avec la vérité et les normes sur la scène internationale. Dans une perspective aux traits foucauldien, la Chine adopterait un discours performatif ayant vocation à modifier la teneur du réel en manipulant archives, statistiques et rapports officiels. Mais au-delà des manipulations internes, la Chine chercherait également à imposer sa conception subjective de la réalité à l'international, où, en faisant pression sur des acteurs internationaux, elle force l'assimilation de ses intérêts, notamment par rapport à la reconnaissance de Taïwan. En termes de droit international, ce discours performatif se caractériserait par l'adhésion à des traités pour ensuite les modifier *a posteriori*, les réinterpréter ou omettre de s'y conformer. Enfin, la censure est un élément fondamental de cette normalisation chinoise. En effet, la Chine n'hésite pas à brimer la liberté d'expression et l'accès au savoir, par exemple en censurant de multiples travaux scientifiques contredisant les tenants du réel avancés par le Parti. Cette réévaluation du réel aurait ainsi pour principal but d'augmenter l'attractivité chinoise en mettant en exergue ses éléments les plus vertueux et en exportant cette vision, notamment par l'entremise des instituts Confucius. Accepter cette imposition normative en échange d'un accès au marché chinois est donc pour les auteurs un aveu d'impuissance des États occidentaux, relégués au second plan de la gouvernance mondiale.

Sur le plan coercitif, la Chine adopte une attitude militaire irrédentiste et revancharde, particulièrement à l'égard des États-Unis qu'elle souhaite supplanter et à l'égard de ses voisins immédiats. Sur le plan domestique, les multiples technologies de contrôle et de surveillance disséminées

sur le territoire chinois, notamment représentées par le système de crédit social qui évalue la réputation des citoyens, cherchent également à maintenir le Parti et à encourager la délation, mais ont en outre des conséquences à l'extérieur de ses frontières puisqu'elles permettent entre autres de traquer des « criminels » et d'inciter des ressortissants chinois à intimider les dissidents. Ce système « de surveillance, de hiérarchisation et de sanction » (p. 219) aurait donc une portée mondiale et représenterait une menace pour l'ordre international et l'intégrité des États démocratiques libéraux.

Le mérite de l'ouvrage réside dans son analyse pertinente des pratiques chinoises contemporaines à partir de l'histoire impériale de la Chine, entre autres à l'aide du concept de *Tianxia*, où la Chine régnait dans une perspective universaliste « sur tout ce qui est sous le ciel » (p. 8), et du légisme, qui représentait un droit différencié pour la civilisation chinoise et les peuples barbares (p. 147). Au demeurant, l'ouvrage aborde de multiples questions propres au géant chinois qui permettent un certain foisonnement réflexif. Cependant, un des problèmes de l'ouvrage réside dans son postulat préliminaire, qui suppose que la Chine succèdera aux États-Unis en tant que première puissance mondiale et que ce monde « sera régi par des règles qui échappent encore à un Occident désuni » (p. 19). Ainsi, la puissance américaine n'a pas diminué en termes absolus, mais bien en termes relatifs par rapport à l'émergence de nouveaux joueurs d'importance comme la Chine certes, mais également l'Inde, la Russie et le Brésil. La structure de la hiérarchie internationale du XXI<sup>e</sup> siècle fait l'objet de nombreux débats au sein de la communauté universitaire, où certains auteurs affirment, comme G. John Ikenberry, que sans attrait chinois, un déclin libéral mènerait à un monde de blocs régionaux ; ou, comme Joseph Nye, que le pouvoir de la Chine est exagéré et que la montée de puissances révisionnistes a plusieurs précédents historiques. Malgré l'incertitude entourant la structure internationale des prochaines décennies, les auteurs de l'ouvrage décrivent un monde hégémo-

nique chinois qui relève d'une analyse peu contrastée. Certes, la Chine est amenée à être une puissance de premier plan en termes économiques, mais ce constat ne doit pas occulter certaines faiblesses, comme la piètre performance de son produit intérieur brut [PIB] par habitant, qui est loin d'égaliser celui des puissances développées, l'inégale distribution des richesses et la hiérarchisation de la société.

Par leur description déterministe du comportement chinois, les auteurs laissent croire en un pouvoir politique unique et unifié. Il est ainsi probable de surestimer la cohésion interne de l'acteur étudié en assumant que le discours d'un dirigeant représente la volonté de la totalité du corps politique et social. En adoptant une perspective présidentialisée de l'action politique chinoise, Sophie Boisseau du Rocher et Emmanuel Dubois de Prisque omettent ainsi les luttes de pouvoir qui traversent les membres du Parti, le pouvoir militaire, l'élite économique et les tenants de la ligne dure ou de la conciliation à l'égard des États-Unis, comme l'avance Henry Kissinger dans *On China* (Penguin Press, 2011).

En somme, bien qu'offrant un portrait englobant et actuel des ambitions et de la conduite chinoises sur la scène internationale, les grandes lignes de *La Chine e(s)t le monde: Essai sur la sino-mondialisation* relèvent parfois du domaine du connu pour ceux qui s'intéressent à cette question. Cette lecture représente toutefois un réel plaisir littéraire et ouvre le champ à des réflexions de fond sur l'état des relations internationales au XXI<sup>e</sup> siècle.

Maxime Leblond

École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa  
mlebl145@uottawa.ca

*Canada and the Ethics of Constitutionalism. Identity, Destiny, and Constitutional Faith*, de Samuel V. LaSela, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2018, 334 p.

Dans *Canada and the Ethics of Constitutionalism*, Samuel V. LaSela rassemble de riches analyses sur l'univers politique et constitutionnel du Canada, tout en étant attentif et respectueux des revendications qui émanent des communautés nationales constitutives. Précisément, le professeur de l'Université de la Colombie-Britannique propose une série de réflexions ayant pour objectif d'étudier l'évolution du constitutionnalisme canadien et plus spécifiquement les tenants et aboutissants de ce qu'il nomme « l'intention constitutionnelle » (*constitutional faith*). En bref, par intention constitutionnelle, l'auteur fait référence aux représentations sociales du constitutionnalisme et à leur impact sur la manière dont une société donnée en vient à organiser sa vie politique et à ériger son architecture institutionnelle. À ce chapitre, il affirme que le Canada est digne de l'attention des chercheurs, puisque sa trajectoire contribue de manière originale au développement du constitutionnalisme moderne (p. ix). Selon LaSela, le Canada représente « une nouvelle expérience » remettant en cause une certaine « orthodoxie constitutionnelle » et qui, ce faisant, « dessine les contours d'une nouvelle visée constitutionnelle<sup>1</sup> » (p. xii).

L'intention constitutionnelle au Canada se caractériserait, selon LaSela, par trois éléments: un pluralisme inspiré de l'image d'une mosaïque multiculturelle et multinationale; une préoccupation pour « les droits des autres » – les divers groupes minoritaires; et, par conséquent, une propension des acteurs politiques à négocier et à accepter des compromis (p. 227). Ce sont ces spécificités qui font de l'expérience canadienne un modèle *sui generis*, distinct dans ses fondements et ses repères des modèles

1. Toutes les citations sont librement traduites.